L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 17 JUIN 1871. 44me Année—Vol. XLIV.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS. SAMEDI MATIN, 17 JUIN.

VENTES À L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

[illegible] le shérif, à midi, à la Bourse des Négociants [illegible] Encanteurs, rue Royale—Quatre terrains [illegible] Premier District, face à la rue St-Charles, Poydras et Gravier, avec les bâtisses qui [illegible]—Aussi, un terrain même District, Melpomène, avec les bâtisses qui s'y trouvent. Aussi, deux terrains contigus, même District, rue Romain entre Gasquet et Canal, avec les bâtisses qui s'y trouvent—Aussi, neuf terrains dans le Deuxième District, avec les améliorations, bornés par les rues D'Orgenois, Broad, [illegible] et Hôpital.

[illegible] Roger & Co, dans leurs salles d'encan [illegible] caisses de chaussures.

[illegible] Fortier, à 4 heures, au coin des rues [illegible] et Marais. Le fonds d'un magasin de [illegible] vins.

[illegible] & Co, à leur salle d'encan, 82 et 84, [illegible] Un choix de chapeaux feutre, habillement, lingerie de messieurs, malles de voyage.

[illegible] Nault, sur la Promenade Carondelet, [illegible] et Marais. Le contenu d'un magasin [illegible]

M. Montgomery, à sa salle d'encan, 87 rue [illegible] Ventes régulières de meubles.

[illegible] Valeton, No 14 rue Natchez—Jambons, [illegible] porc, bœuf, comestibles, etc.

[illegible] Barnett, sur la façade de la Rotonde, rue St-Louis, entre Royale et Chartres, ventes régulières de meubles.

[illegible] Morphy, Nos 87 et 89, rue des Magasins, [illegible] fumées et épaules. Et à l'entrepôt [illegible] Cutler & Selby, 75 et 81, rue Peters—[illegible] au sucre, épaules fumées et [illegible]

[illegible] & Jourdan, No 109, rue de Chartres—[illegible] de meubles.

ATTENTION

Propriétés améliorées à l'encan par [illegible]

[illegible] l'attention du public aux ventes [illegible] qui auront lieu aujourd'hui à midi, [illegible] des Négociants et des Encanteurs, [illegible] par le ministère du Shérif, de propriétés [illegible] et de valeur, situées dans les Premier [illegible] et Sixième Districts. [illegible] sont exposés à la Bourse [illegible] détail et les conditions voir aux annonces.

ATTENTION!!

[illegible] à l'encan.—M. Gabriel de Fériet, encan[teur], vendra aujourd'hui, à midi, à la Bourse de la rue St Charles, pour le compte de la [illegible] de James M. Penneger [illegible] maison cottage de valeur, dans le [illegible] formant l'encoignure des rues Coliseum [illegible]

[illegible] lots de terre dans le 5me District, bornés par les rues Olivier, Peter, Gos[illegible] Alix.

[illegible] bons, Epaules et machoires. Voyez l'annonce de M. D. E. Morphy, pour aujourd'hui.

Faites imprimer vos Factures, Cartes, etc., au "Pelican Printing Office", [illegible] coin des rues Camp et Poydras.

Les forfaits de la Commune.

La presse républicaine des départements continue à flétrir les actes qui ont signalé l'agonie de la Commune de Paris. Les journaux partisans des franchises communales, ne sont pas les moins sévères.

Cette insurrection de Paris on ne [illegible] une révolution politique ni [illegible] révolution sociale, on ne peut y voir [illegible] sorte de jacquerie, dont les meneurs n'avaient qu'un but : la destruction. Pour arriver à ce but, ils ont [illegible] passions les plus sauvages [illegible] place, ils ont préconisé et mis à [illegible] les procédés les plus barbares [illegible] inhumains. Quand on lit les détails de l'exécution des otages, le récit de ce qui s'est passé dans le restaurant Deffieux, quand on voit les communeux [illegible] Tuileries 100 de leurs [illegible] tenter d'en faire autant au [illegible] on reste saisi d'horreur et on [illegible] dans quels bas fonds de la société [illegible] misérables qui ordonnaient de [illegible] avaient recruté leurs instruments.

[illegible] amis, républicain éprouvé [illegible] lui bien qu'ayant soixante [illegible] le fusil pendant tout le temps [illegible] nous écrit ce qui suit :

[illegible] vous écris, mon cher ami, le cœur [illegible] désastres atroces de la lutte qui [illegible] Paris et des dévastations [illegible] commises par les communeux [illegible] qui la caractéri[illegible] distingué de nos anciennes [illegible] Pendant le siège il m'a [illegible] facile de remarquer parmi beaucoup [illegible] et d'ouvriers qui formaient [illegible] partie de la population armée, [illegible] complète du sens politique libéral [illegible] que j'avais pu reconnaître [illegible] les précédentes. J'en entendis [illegible] nombre dire avec un cynisme ré[illegible] la patrie! [illegible] qu'est-ce que [illegible] la ruine de la France, la [illegible] de Paris je m'en moque, je [illegible] propriétaire [illegible] Il y a assez [illegible] nous exploite, qu'on s'en [illegible] nos salaires [illegible] à notre tour de [illegible] Voilà, mon cher ami, l'état moral [illegible] de Paris : Affolés par la vue [illegible] des fortunes rapides, dé[illegible] du travail et avides de jouir [illegible] prix."

[illegible] ment une autre correspondance [illegible] nous trouvons dans le *Messager* [illegible] de New-York, apprécie [illegible] de la Commune :

[illegible] tombe des mains! elle se re[illegible] retracer les lamentables horreurs [illegible] et le théâtre et la victime. Les [illegible] qui, depuis deux mois, y dominaient [illegible] par le droit, ont voulu ensevelir [illegible] défaite sous les ruines de la plus [illegible] ville du monde ; ses palais, [illegible] monuments, tout ce qui faisait sa gloire, [illegible] orgueil, sa grandeur, tout s'effondre, [illegible] tout brûle!! Des mains [illegible] verse le pétrole enflammé ; [illegible] pas pu s'emparer de cette civilisation [illegible] ils en veulent détruire [illegible] merveilles. Les Tuileries n'existent [illegible] Palais Royal est en flammes et [illegible] Ville, ce palais du peuple, pour[illegible] Hôtel de Ville lui-même est la [illegible] l'incendie. Quel spectacle, grand [illegible] épouvantable et grandiose, que cet [illegible] de toutes les splendeurs [illegible] unique au monde, dans l'im[illegible] plus formidable qui se soit allu[illegible] Rome!

[illegible] Paris, les cités reines et sœurs! [illegible] impériale, comme le Paris im[illegible] détournées de leur mission [illegible] pour être livrées à la corruption [illegible] souverains, et à l'incendie par [illegible] Mêmes causes et mêmes effets. [illegible] sont pas non plus des Français [illegible] ont fait cela : il y a là quelque [illegible] qui apparaît clairement. Paris a [illegible] au banditisme cosmopolite, à [illegible] jalousies, à toutes les envies [illegible] haineux a déchaîné [illegible] la tourbe de sa population! Et si [illegible] Français ont contribué à ces dé[illegible] sont des misérables et des fous [illegible] comme ce Grousset écrivant, [illegible] prédisant, dans son style sinistre, [illegible] désastres, ces incendies! " Les soldats [illegible] Versailles n'entreront point à Paris. Si [illegible] est chimiste, il comprendra!" [illegible] misérables! le pétrole était prêt! A [illegible] il fait son œuvre de destruc[illegible] poussent les palais embrasés les ense[illegible] sous leurs ruines et épargner aux [illegible] de nos malheureux soldats la tâche [illegible] frapper, tôt ou tard, car ils n'en [illegible]

[illegible] part des journaux se font l'écho [illegible] douleur, de cette indignation, de [illegible] réprobation, qui doit atteindre les [illegible] connus dans Paris et qui nous [illegible] aux yeux de l'Europe, d'un stig[illegible]

[illegible] nous empruntons à un des organes [illegible] des départements, au *Journal* [illegible] commentaires suivants :

[illegible] abominable insurrection agonise ; elle [illegible] pas à pas : mais en reculant, elle [illegible] les ruines. Le carnage, l'incendie, la dévastation, l'assassinat, marquent [illegible] de ses pas en arrière. Acculée [illegible] Belleville, elle lance des boulets au [illegible] sur Paris. C'est une rage de destruction, une soif de sang que quatre [illegible] d'horreurs et d'atrocités n'ont pu [illegible] La Bastille est prise, ainsi que [illegible] quartiers situés de ce côté sur les deux [illegible] de la Seine ; y compris Bercy ; Belleville seul résiste encore, et MacMahon est [illegible] à employer les plus vigoureux [illegible] pour en finir. Il en est temps : un [illegible] cauchemar s'empare de tous, et [illegible] publique n'y résisterait pas. Il [illegible] pas possible, sous l'empire de ces [illegible] sous l'étreinte des sentiments [illegible] que ces événements inspirent, [illegible] juger encore et d'en tirer tous les [illegible] qu'ils comportent ; mais ce [illegible] viendra, le jour de l'examen de conscience, le jour de la justice et des responsabilités. Aujourd'hui, tout se résume en [illegible] contre ces scélérats qui tuent [illegible] tuer, détruisent pour détruire, et qui, [illegible] en leurs appétits par une civilisation [illegible] les raffinements s'étalaient de [illegible] avec une complaisance souvent [illegible] et ne pouvant y atteindre, ont [illegible] supprimer et en anéantir les merveilles.

[illegible] qui n'est pas à nous ne sera à personne.

[illegible] que nous ne pouvons prendre, nous [illegible] détruirons.

[illegible] la civilisation, si elle se refuse à [illegible] barbarie!

[illegible] le sens de l'incendie qui consume [illegible]

[illegible] le nouveau droit de propriété!

[illegible] la philosophie et le code de la mo[illegible]

[illegible] qui a usurpé le grand nom de [illegible]

[illegible] la *Nation souveraine*, qui fait entendre [illegible] d'indignation, a cent fois raison. Tel [illegible] fond de cette tragédie sinistre.

[illegible] ces hommes promènent partout la [illegible] incendiaire, les ruines s'amoncel[illegible] lent ; c'est une folie qui s'est emparée même des femmes, car un grand nombre ont été saisies jetant du pétrole dans les caves. La femme, voilà ce qu'en a fait la révolution communale ; voilà où la poussent les revendications politiques ; voilà surtout où la laisse chavirer un état social mal équipé qui la fait pencher, de plus en plus, depuis vingt ans, vers la prostitution. Paris était devenu, en quelque sorte, le lieu de débauche de l'Europe ; la femme s'y livrait de plus en plus ; aujourd'hui la prostitution se venge de sa propre ignominie, car il paraît certain qu'une multitude de ces filles, vêtues de soie encore, actuellement arrêtées, étaient de celles qui allumaient les incendies. Elles vengent, inconscientes de leur acte, leur longue infamie. Le minotaure les dévorait, elles brûlent le minotaure.

SURCOUF
PAR
ERNEST CAPENDU.

Nous commencerons dimanche matin la publication de *Surcouf*, roman de l'auteur de *Marcof le Malouin*, qui relate des épisodes intéressants de la vie du célèbre marin français.

UNE LETTRE DE GAMBETTA.

Nous publions à la seconde page de l'*Abeille* une curieuse lettre de M. Gambetta à M. Jules Favre. Le dictateur extra-muros recommandait au chef politique du gouvernement de Paris de se débarrasser du général Trochu. Il aurait pu, avec plus de raison peut être, écrire au général Trochu de se débarrasser de Jules Favre et surtout de ces ennemis intérieurs, plus ou moins soudoyés par la Prusse, dont l'ex-gouverneur de Paris a plusieurs fois signalé l'existence mais dont il n'a jamais su se débarrasser par une résolution énergique. Toute la vérité n'est pas encore dite sur la faiblesse et l'incapacité des hommes du 4 septembre mais le jour se fera peu à peu.

LES INONDÉS DE LEWISBURG.—On sait déjà que les eaux du Lac ont causé de graves dommages au village de Lewisburg, sur l'autre rive. Par l'arrivée du bateau *Camelia* nous apprenons que les propriétés qui ont le plus souffert sont les suivantes : G. A. Fosdick ; Hôtel-Galuche, Louis Surle, A. Bosse, Vallon, G. Courrejolles, J. Boyol, famille Lewis, et Hiro.

DÉMONSTRATION PAPALE.—Nous appelons l'attention des membres du comité de réception, des invités et des personnes qui se proposent d'assister dimanche à la grande démonstration qui a pour objet de célébrer le 25e anniversaire du Pontificat de Pie IX, sur les règlements arrêtés par le comité et publiés dans une autre colonne, relativement à la place Jackson, et à la plateforme élevée devant la cathédrale.

IMMIGRATION.—M. EDWARD GOTHEIL, envoyé en Europe par le Bureau d'Emigration de l'Etat, part demain, dimanche, pour Brême, à bord du steamer allemand *Hannover*. Il eût été difficile de trouver un agent plus actif et plus zélé, et l'on peut être sûr qu'il remplira sa difficile mission avec toute l'intelligence et tout le tact qu'elle exige. Soit ignorance, soit prévention, les émigrants ne se décident pas aisément à se rendre en Louisiane, et encore moins à s'y fixer. Il faut donc les éclairer. C'est la tâche que M. Gotheil va entreprendre, et nous formons des vœux pour que ses efforts soient couronnés de succès.

☞ Nous étions en peine de savoir pourquoi on discute dans tant de cercles fashionables sur la route des Montagnes Bleues, lorsque hier matin, nous trouvant au bureau des billets du chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, de Mobile et du Texas, dans la bâtisse Story, au coin des rues Camp et Commune, nous avons vu l'obligeant agent, M. Wm. Bedell très occupé à vendre des billets d'excursion et des cartes pour des wagons-lits à un assez grand nombre de touristes qui s'étaient informés des nombreux avantages offerts par cette route fashionable. L'ouverture de cette nouvelle ligne directe depuis la dernière saison diminue considérablement la distance pour arriver aux endroits renommés par leurs eaux du Tennessee oriental et de la Virginie, et aux villes de l'Est. Les administrateurs entreprenants de cette ligne ont fait preuve de libéralité envers notre population, en réduisant le prix des billets d'excursion à des prix très réduits. Les voyageurs qui prennent la route des Montagnes Bleues partent de la Nouvelle-Orléans par le train de 11 heures et jouissent de toutes les améliorations récentes introduites dans les transports par voie ferrée, et du confort des nouvelles voitures-palais de Pullman attachées à tous les trains pendant tout le trajet.

HÔTEL ET RESTAURANT WASHINGTON.—Cet établissement, dont la vogue et la popularité n'ont fait qu'augmenter depuis qu'il est sous l'habile direction de M. Dénéchaud, a été remis à neuf et le propriétaire annonce qu'il est prêt à recevoir les visiteurs et les consommateurs. Une excellente cuisine, des vins et des liqueurs de choix et un service actif continueront à recommander l'hôtel et le restaurant Washington aux amateurs de bonne chère. On y trouvera toujours de beaux salons pour dîners de commande, repas de société, mariages et soirées.

PENSION À LA BAIE ST-LOUIS.—Nous recommandons aux familles et aux voyageurs l'excellente pension tenue à la Baie St-Louis par madame Stockton. Cette dame si honorablement connue à la Nouvelle-Orléans, annonce qu'elle a fait réparer son établissement de bains et qu'elle est prête à recevoir des pensionnaires à prix modérés.

CHEMISES PARISIENNES.—La maison Lion & Pinsard a reçu tout dernièrement un envoi du fameux chemisier parisien Charvet, chemises tout toile ou avec devant en toile, chemises de couleur assorties, devants de chemises, &c.

VINS ROUGES ET BLANCS, EAUX-DE-VIE.—La maison A. Rochereau & Co vient de recevoir par *La Comtesse Duchâtel*, des vins rouges et blancs en barriques et des eaux-de-vie des marques Castillon 1815 et Hennessy. Voir l'annonce.

A M. H. WINSTOW.—Nous recevons de M. H. Winstow copie d'une lettre adressée par lui à une personne de cette ville ; nous lui ferons observer que cette personne a quitté la Nouvelle-Orléans quelques jours avant l'inondation et que conséquemment ses observations portent complètement à faux.

PRÊTS SUR PROPRIÉTÉS URBAINES.—MM. Voisin & Livaudais, rue Carondelet, No 46, annoncent aujourd'hui dans nos colonnes qu'ils sont disposés à faire des prêts sur des propriétés de ville, sans en excepter le 6ème District, autrefois la ville de Jefferson. Nous pensons qu'en ce moment les offres de MM. Voisin & Livaudais seront accueillies avec empressement par beaucoup de propriétaires.

$55.—La machine à coudre de Grover & Baker, qui ne coûte que $55, a obtenu les premiers prix partout où elle a été exposée.—A vendre, au No. 182 de la rue du Canal.

Les Ruines.

Rapports Officiels.—Un rapport adressé au ministre de l'instruction publique donne sur l'état de plusieurs de nos établissements scientifiques les plus importants les renseignements suivants :

Malgré les bruits alarmants qui ont été répandus, nous n'avons pas à déplorer la perte de nos archives nationales.

La bibliothèque de l'arsenal est sauvée. Le personnel était tout entier à son poste, alors que les projectiles des insurgés menaçaient de ruiner les bâtiments qui renferment cette précieuse collection.

Le muséum est intact. Le directeur M. Chevreul, n'en est pas sorti et avait pris les mesures nécessaires pour conjurer tout péril.

Aux Gobelins, toutes les tapisseries, tous les métiers du grand atelier ont été consumés en dépit des précautions prises par l'administration et par les chefs d'atelier. L'incendie a été allumé par les ordres du commandant fédéré Brugner. Les conduites d'eau avaient été coupées à l'avance par les insurgés. Ils avaient prévenu le personnel que l'établissement allait sauter, et l'avaient engagé à s'enfuir. Une poudrière voisine rendait le danger imminent : par bonheur on a pu la noyer à temps. Les tableaux destinés à servir de modèles ont été sauvés.

L'Observatoire a peu souffert ; cependant le cercle de Rigault et une lunette équatoriale ont été fort maltraités. Un commencement d'incendie a brûlé les membres d'une chambre occupée par un des astronomes.

Au Palais-de-Justice une des salles de la bibliothèque des avocats, où se trouvaient, dit-on, de précieux volumes, a été la proie des flammes.

Des membres de la Commune ont essayé de mettre le feu à l'imprimerie nationale. L'attitude des ouvriers accourus en grand nombre pour s'opposer à cette criminelle tentative, les a contraints à s'éloigner.

Un autre rapport a été adressé au ministre par le directeur des beaux arts. Nous en extrayons les renseignements qui suivent :

Une partie des tableaux achetés par l'Etat à la suite des expositions avait été enlevée du palais de l'Industrie et portée au Luxembourg, qui n'a pas été atteint. Les peintures qui avaient été laissées dans les bâtiments des Champs-Elysées n'ont pas souffert. Les sculptures ont été également épargnées.

Les belles sculptures du pavillon de l'Horloge, qui sont l'œuvre de Jean Goujon, n'ont pas été épargnées.

On sait que les collections du Louvre ont échappé à l'incendie des Tuileries. Nous pourrons citer, parmi les personnes qui ont contribué à leur préservation, M. Gerspach.

Un des conservateurs du musée, M. Barbet de Jouy, a montré la plus grande fermeté. Dès le commencement du combat dans Paris, il avait enfermé dans une des salles du Louvre les délégués de la fédération des artistes, et les avait retenus prisonniers.

Le Luxembourg a été épargné par l'explosion de la poudrière. M. de Tournemine et les autres fonctionnaires du musée ont empêché, par leur courage et leur dévouement, que l'incendie préparé sous leurs yeux n'éclatât et réduisît en cendres le palais et les collections confiés à leur garde.

L'hôtel de Cluny, l'école de Dessin située dans le voisinage, n'ont souffert aucun dommage.

On lit dans l'*Officiel* :

Il n'y a heureusement plus aucune crainte à concevoir pour la Sainte Chapelle. Quoique placée au milieu de l'immense foyer produit par l'incendie du palais et de la préfecture de police, cette merveille d'architecture, qui rappelle tant de souvenirs historiques, a pu être complètement préservée du feu. C'est aux sapeurs pompiers de Chartres (Eure-et-Loire) que Paris devra la conservation de ce précieux monument, dont la garde leur reste confiée jusqu'à ce que toute espèce de danger soit écartée.

On lit dans le *Journal Officiel* :

Comme plusieurs journaux l'ont annoncé, le grand livre de la dette publique, les inscriptions de rente déposées au Trésor, ainsi que d'autres valeurs et pièces importantes ont pu être sauvées de l'incendie qui a consumé le ministère des finances.

Ces résultats sont dus aux mesures de prévoyance que l'administration des finances avait prises dès le début, et au concours dévoué et intelligent de plusieurs fonctionnaires, agents et sous-agents de tout grade, secondés par plusieurs escouades de nos braves soldats.

Le grand-livre forme environ 3000 volumes qui contenaient d'énormes voitures de déménagement.

L'église métropolitaine de Notre-Dame a été sauvée par les internes de l'Hôtel-Dieu, qui, aidés de quelques courageux citoyens, ont noyé les poudres accumulées dans les caves de la cathédrale.

Le Luxembourg : Dans la nuit qui a précédé l'attaque du Luxembourg, quatre individus, chargés de bombonnes de pétrole sont venus s'installer dans l'appartement du rez-de-chaussée qu'occupait autrefois le grand référendaire du Sénat, et de là ont immédiatement donné des ordres afin que les six cents blessés qui occupent les galeries et les salles du palais soient évacués sur-le-champ. En même temps, ils se préparaient à jeter le pétrole dont ils s'étaient munis dans les caves, sans se préoccuper autrement des malheureux malades. C'est au moment où ils allaient commencer leur sinistre besogne que des troupes de la brigade Paturel envahirent l'édifice, arrêtèrent et passèrent par les armes les criminels, et prirent toutes les précautions nécessaires pour empêcher que les projets qu'ils venaient d'arrêter pussent recevoir même un commencement d'exécution. C'est le matin du mercredi, à onze heures, que la poudrière établie dans les serres du jardin, à l'extrémité de l'avenue de l'Observatoire, a fait explosion. Toutes les vitres et les devantures des magasins, boulevard Saint-Michel, rue Bonaparte, rue de Vaugirard, rue de Tournon et rue Madame ont été brisées. La rue Vavin a été particulièrement maltraitée.

Le Panthéon. Le temple a peu souffert, bien qu'il ait éprouvé un long bombardement. Sa façade est criblée de balles et de boulets. Quelques parties supérieures sont atteintes, mais légèrement.

—A Bercy, l'Entrepôt a pu être sauvé, mais il était temps. Un tonneau de porteur d'eau était rempli de pétrole, et il commençait le traînant de ce côté lorsqu'un obus, lancé de la place de la Bastille, est venu tomber sur le groupe.

Deux ont été atteints par les éclats, les autres se sont sauvés pour échapper aux flammes produites par l'embrasement du tonneau. L'église et la mairie de Bercy avaient été, pendant ce temps, inondés de pétrole, et le feu, mis à ce foyer, ne tarda pas à réduire en cendres les temples de la religion et de la loi.

La Halle aux vins était également remplie de barils de pétrole ; déjà les monstres chargés d'incendier les celliers de l'approvisionnement en liquides des Parisiens allumaient leurs mèches incendiaires, lorsqu'un peloton de la ligne accourut et les arrêta. Il est inutile d'ajouter qu'ils ont été immédiatement passés par les armes.

Sur les ruines de la maison de M. Thiers flotte le drapeau tricolore.

La rue Richelieu est pleine de débris sans nom. En face du Théâtre-Français il y a des monceaux de cadavres. C'est là qu'on a fusillé hier les membres du club Eustache, les citoyens Boyer père et fils.

La Porte Saint-Martin.—Nous lisons dans la *France* :

Le 24, vers deux heures de l'après-midi, une bande d'insurgés envahit les maisons qui se trouvent entre les Théâtres de la Porte-Saint-Martin et de l'Ambigu. Ils pénétrèrent d'abord chez le restaurateur Deffieux, dont ils mirent la cave au pillage.

Ils témoignèrent ensuite l'intention de se retrancher à chaque étage, derrière les fenêtres, pour tirer sur la troupe. Les locataires, principalement les femmes et les enfants, se jetèrent à leurs genoux, les suppliant d'abandonner ce projet.

Celui qui pouvait passer pour le chef de la bande fit semblant de se rendre aux supplications de ces malheureux, et leur promit d'établir des ambulances dans leurs maisons. Ensuite il s'éloigna avec ses hommes, en leur disant que des brancardiers allaient arriver.

Quelques instants après, il revint avec une escorte plus nombreuse encore qu'il dispersa dans les chambres de chaque maison. Alors commença un pillage en règle. Ces misérables se mirent à jeter les meubles par les fenêtres, disant qu'ils allaient construire une barricade.

Ce fut en vain qu'on leur rappela leur promesse, ils furent inflexibles. Les malheureux locataires, désespérés, se mirent à les apostropher rudement, et l'un d'eux ne pouvant se contenir plus longtemps, souffleta l'un de ces bandits.

Ce fut le signal du massacre. Les insurgés se précipitèrent sur tous ceux qui les entouraient, les poursuivant dans toutes les chambres où ils cherchaient un refuge. Ils ne firent grâce à personne et égorgèrent sans pitié jusqu'aux femmes et aux enfants.

Ensuite il portèrent la torche incendiaire à tous les étages, pendant que d'autres mettaient le feu dans les deux théâtres.

L'incendie dure depuis trois jours, et à cette heure les ruines de ces immenses bâtiments sont encore fumantes.

Porte Saint-Martin. Le monument est labouré de boulets et de balles.

Porte Saint-Denis. Une statue du monument le *Rhin* a le bras et le genou emporté par un obus. Tout l'édifice est endommagé.

Le Mont-de-Piété n'a pas été épargné par les misérables de la Commune. Et pourtant, c'est là que se trouvaient les gages de la misère de tous. Ils voulaient même anéantir la fortune de ceux qui souffrent.

L'Hôtel-Dieu. La Commune n'a rien respecté.

Le feu a été mis par les fédérés à l'Hôtel-Dieu plein de malades. Heureusement on a pu éteindre l'incendie à son début.

La Bastille. La colonne n'a pas été épargnée, est-ce le hasard?

Les obus des fédérés ont fait tomber le génie de la Liberté qui surmontait la colonne de la Bastille.

L'entrepôt de la rue de la Douane, au-delà du canal, est en flammes.

Dans l'incendie des docks Trotot il a été brûlé pour 20 millions de marchandises, tant suif, farine, viandes salées qu'autres denrées.

Qui va payer les frais de ce désastre? La question ne va pas tarder à se poser. Elle ne sera pas facile à résoudre.

L'Odéon n'a plus que les gros murs de la salle. Le foyer et les grands escaliers sont intacts.

Meurtre de Gustave Chaudey.

Le *Siècle*, après avoir retracé les circonstances de l'arrestation de son rédacteur G. Chaudey, qui a eu lieu le 13 avril, décrit en ces termes la dernière période de ce terrible drame :

Le 22, la veille de la mort de notre cher collaborateur, la guerre civile était dans sa plus grande conflagration, et les rues de Paris étaient disputées avec acharnement par nos soldats et par les insurgés.

M. Cernuschi, se rendant à travers les barricades à Sainte-Pélagie, fut arrêté par un sergent fédéré qui parlait de le fusiller sur-le-champ. Il obtint à grand peine d'être conduit à la mairie de Saint-Sulpice, où l'officier le salua de ces mots : "Ah! vous êtes M. Cernuschi, rédacteur du *Siècle*! Votre affaire sera bientôt faite, car votre journal nous a fait plus de mal que tous les autres."

Après le débat qu'on s'imagine, l'officier consentit à surseoir à l'exécution et à faire conduire M. Cernuschi à la Commune ; mais l'accès de l'Hôtel-de-Ville était interdit à tout le monde, et il fallait se combattre sur le commissaire de police du quartier, qui, après de nouvelles péripéties, donna une carte qui permit enfin à M. Cernuschi d'arriver à Sainte-Pélagie. Les deux amis purent se voir encore une fois.

Ni l'un ni l'autre ne se doutait alors que c'était leur dernier entretien. Un moment avant l'arrivée de Pasal, Mme Chaudey sortait de la cellule de son mari qu'elle visitait pour la dernière fois.

Les deux jours qui suivirent, 23 et 24 mai, il fut impossible à M. Cernuschi de passer à travers les combattants pour se rendre à Sainte-Pélagie, mais le 25, en faisant de grands détours et à travers mille difficultés, il parvint de nouveau à la prison.

Le prisonnier avait été fusillé l'avant-veille par l'ordre et sous les yeux de Raoul Rigault.

Le procureur de la Commune s'était présenté à onze heures du soir et avait fait descendre Chaudey, auquel sans autre préparation il avait dit :

—Je vous annonce que vous êtes à votre dernière heure.

—Comment! vous voulez-donc m'assassiner? répondit Chaudey.

Mais les gardes nationaux du poste, qu'il requit d'abord, se refusèrent à cette odieuse besogne, et il alla lui-même hors de la prison chercher des bourreaux plus dociles. Il les trouva.

Le prisonnier fut amené devant eux dans le préau.

Raoul Rigault tira son épée pour donner le signal. Les hommes ayant refusé d'obéir, il tira un revolver de sa poche, et déclara qu'il brûlerait la cervelle à celui qui ne suivrait pas ses ordres. Il commanda de nouveau le feu. Les fusils partirent, et Chaudey tomba.

Les balles avaient porté trop haut, Chaudey n'était que blessé. Un sergent l'acheva en lui déchargeant dans l'oreille deux coups de revolver.

Ainsi tomba cette noble victime.

En apprenant à la prison la fin tragique de son ami, M. Cernuschi tomba à la renverse. M. Théodore Duret, qui l'accompagnait, s'empressa auprès de lui, et on le transporta à la pharmacie.

Sur ces entrefaites, nos soldats s'emparèrent de Sainte-Pélagie. L'officier qui envahit la prison alla droit à M. Cernuschi et lui intima l'ordre de le suivre sur le champ.

Au même instant rentre à la prison M. Théodore Duret, qui avait été à la recherche du cadavre de Chaudey. Il est arrêté aussi. Les soldats les font monter tous les deux dans la voiture qui les avait amenés, et entourés d'une compagnie, on les conduit vers une destination qu'ils ignorent.

Bientôt la voiture, qui marchait avec lenteur, s'arrête près d'un cul-de-sac où l'on voyait en face d'un peloton qui semblait en permanence, deux hommes gisant dans leur sang, qu'on venait de fusiller.

A ce spectacle, M. Théodore Duret descend de voiture et, avec la plus grande énergie, il interpelle le chef et les soldats qui l'entourent.

Il invoque le nom de M. Dufaure, dont il est l'ami, il exhibe sa nomination d'adjoint au maire du 9e arrondissement, dont Gustave Chaudey était le maire. Après quelques instants, la voiture prend un autre chemin.

Un peu plus loin, elle s'arrêta de nouveau, mais cette fois c'était un libérateur qui intervenait. M. Pereira, colonel, connaissant le nom de M. Cernuschi, de M. Duret, s'était approché de la voiture. Il rassura les deux prisonniers et les quitta aussitôt après pour aller parler au général, et revint un peu plus tard avec un ordre formel de mise en liberté.

Cela permit à la voiture de regagner le domicile de M. Cernuschi.

A peine rentrait-il chez lui que Mme Chaudey s'y présentait. La pauvre femme ignorait tout. La veille, on lui avait dit, à la prison de Sainte-Pélagie, que son mari avait été transféré au dépôt de la préfecture, et elle venait prier un ami de la conduire auprès de son mari, qu'elle croyait encore vivant.

Impossible de lui cacher plus longtemps encore l'affreuse vérité. Elle l'avait devinée, d'ailleurs, aux larmes qui suffoquaient celui auprès duquel elle était venue chercher aide et protection.

A cette nouvelle, elle saisit convulsivement dans ses bras son enfant qu'elle avait amené avec elle, et ne put murmurer que ces mots :

—Tu n'as plus de père, mon fils ; il ne nous reste plus qu'à mourir aussi.

Et tout ce que la douleur a de plus désolé et de plus déchirant, elle le ressentit. Epuisée par tant d'émotions, elle était tombée sans connaissance et folle de désespoir.

Coïncidence étrange et fatale!

Le 23 mai, jour de la mort de son mari, avait été jusque-là pour elle un jour de fête : c'était l'anniversaire de son mariage et l'anniversaire de la naissance de son enfant, qui vient d'accomplir sa quatorzième année.

Cet enfant, qui n'est pas assez jeune et qui est beaucoup trop intelligent pour ne pas comprendre toute l'étendue de l'irréparable malheur qui le rend orphelin, cet enfant, la Patrie voudra l'adopter. C'est là une dette sacrée.

Chaudey meurt sans fortune. La France remplacera ce père qui ne laisse à cet enfant que l'exemple d'une vie honnête et d'une mort glorieuse.

$55.—Pour la modique somme de $55, on peut se procurer la fameuse machine à coudre de Grover & Baker. Elle exécute tous les ouvrages et est garantie pour cinq ans.—Agence, rue du Canal, 182.

CHRONIQUE LOCALE.

LES WARRANTS MÉTROPOLITAINS.—Voici l'opinion que l'avocat de ville, M. Lacey, a adressée à M. Walton, administrateur des finances, qui la lui avait demandée :

"La ville n'est pas obligée envers le bureau métropolitain à plus de 1¼ de 1 pour cent des taxes levées par elle ; et comme les payements excèdent grandement cette limite, vous ne devez plus recevoir de warrants, checks ou ordres métropolitains, en payement de taxes, licences ou autres redevances à la ville."

DOMMAGES CONTRE LA VILLE.—Maurice N. Bowman et 13 autres citoyens, engagés dans la culture des terres au-dessus et près du Camp Parapet, ont assigné la ville de la Nouvelle-Orléans, devant la Sixième Cour de District, pour dommages s'élevant à $7,170. Ils allèguent que la digue, connue sous le nom de Camp Parapet, s'étendant du fleuve Mississippi au Côteau de la Métairie, empêche à l'eau qui vient d'en haut de s'écouler et par conséquent en augmente la hauteur et prolonge la durée de l'inondation. Ils soutiennent que le dessèchement naturel ne peut être arrêté, comme cela l'a été. Ils disent que des issues avaient été faites dans la digue pour faire passer l'eau, mais qu'en avril dernier la ville, sans warrant légal, fit fermer ces issues, ce qui a causé aux plaignants le tort pour lequel ils demandent une indemnité.

CAUTION.—Le maire a trouvé plusieurs citoyens qui ont signé la caution de $300,000 que la ville devait fournir pour faire appel à la Cour Suprême des Etats-Unis, de la décision rendue en faveur de Mme Gaines, au sujet de la machine de dessèchement de la rue d'Orléans.

LE GOUVERNEUR WARMOTH.—Nous tenons de bonne autorité que le conseiller médical du gouverneur Warmoth regarde le cas où il se trouve comme fort sérieux et qu'il a recommandé l'amputation du pied au dessus de la cheville.

LE PROCÈS EVERITT.—On a commencé à entendre les témoins dans ce procès ; mais jusqu'à présent il ne s'est rien révélé de plus que ce que nous avons rapporté lors de l'enquête du coroner. Il est donc parfaitement inutile que nous nous en occupions pour le moment.

LE RECORDER DU PREMIER DISTRICT.—En vue de l'incertitude de la situation officielle de M. Houghton qui remplit les fonctions de recorder du Premier District, sur la motion de l'avocat de District, des writs ont été délivrés pour l'arrestation de certaines personnes écrouées à la Prison de Paroisse par ordre de M. Houghton. Les writs ont été délivrés pour que l'ordre d'envoi en prison vienne de la Cour de District et non de M. Houghton.

—Nous apprenons par le Dr. F. Formento, médecin de M. Henri Crozat, que l'état de ce dernier au lieu de s'être aggravé, comme on nous l'avait dit, s'est au contraire amélioré. Quoique le blessé ne soit pas encore hors de danger, on a néanmoins l'espoir bien fondé de le sauver.

MORTE.—La femme de couleur qui avait été si gravement atteinte par l'explosion d'une lampe à huile de charbon, est morte hier soir, au milieu des plus terribles souffrances.

SUICIDE.—Dans la nuit du jeudi au vendredi, un cordonnier, nommé Henry Holland, s'est suicidé en se pendant dans la maison No 53 rue Robertson, près de la rue de la Commune. On ignore entièrement qui a pu le mener à cet acte de désespoir.

UN AUTRE SUICIDE.—Richard Mickle, âgé de 50 ans, demeurant au No 178 rue Rousseau, s'est pendu un peu avant sept heures. On suppose que c'est aussi là un cas de démence temporaire.

FEU.—Un feu de cheminée de cuisine, rue Rocheblave, près de la rue Palmyre, a été promptement éteint hier dans la matinée. La propriété est occupée par M. Ditzer et lui appartient.

VOL.—Dans la nuit du 15 la résidence de Mme J. H. Payton, rue des Magasins, entre les rues Alme et Delachaise, a été visitée par des personnes inconnues qui ont emporté une bonne quantité d'effets domestiques, sans compter des montres et des chaînes d'or, colliers, bagues, et aussi un lot d'argenterie. Les voleurs sont entrés en forçant une fenêtre de devant et sont sortis par la même voie, sans que personne les ait vus ou entendus.

$55.—C'est le prix actuel de la célèbre machine à coudre de Grover & Baker. Elle est la plus répandue en Europe et en Amérique et les personnes qui la possèdent n'en font que des éloges.—S'adresser au 182 de la rue du Canal.

LES MENEURS DE LA COMMUNE.

Delescluze.—Le corps de Delescluze a été trouvé derrière une barricade du boulevard Voltaire, en face du No 5, parmi vingt-huit autres cadavres. Il a été reconnu à son écharpe rouge frangée d'or. On a trouvé dans sa poche des lettres de Johannard et de Vésinier, disant que tout était perdu et qu'on n'envoyait pas de renforts. Dans un portefeuille en cuir de Russie, on a trouvé la carte de membre de la Commune. Il avait une montre en or, mais pas d'argent dans les poches. Sous son cadavre on a trouvé une canne à pommeau d'or, qui a été reconnue comme lui appartenant. Son visage était très-défiguré par une partie de mur en flammes qui est tombée sur lui.

Dereure.—Vidal, membre de la Commune, a été tué dans le Luxembourg. Treilhard, directeur de l'assistance publique, a été tué place du Panthéon ; son corps a été réclamé par sa veuve. Une perquisition à son domicile a amené la découverte d'une somme de 40,000 fr.

Mathieu, autre membre de la Commune, a été arrêté sur le Pont-Neuf. On a trouvé sur lui une somme de 1,500,000 francs. Il était accusé d'avoir livré une des portes aux Versaillais. Il a été placé contre la statue de Henri IV et fusillé. Son corps a été jeté dans la Seine.

—A une heure avancée de la soirée, le trop fameux cordonnier Napoléon Gaillard était amené à Versailles. Dans le but, sans doute, de lui épargner les fatigues d'une longue route, [illegible] dans une voiture entre deux gendarmes. Napoléon Gaillard était très exalté. En traversant l'avenue de Paris et la rue de Satory, l'ex-orateur des réunions publiques adressait des discours à la foule stupéfaite de tant de cynisme. Le lieutenant de gendarmerie placé près de lui l'invitait de temps en temps à se taire.

Gaillard ne tenait aucun compte de ces avis. Tout à coup il s'élance de la voiture et se jette sur un soldat de l'escorte qu'il tente de désarmer et qui s'est trouvé blessé. A ce moment, un autre soldat de l'escorte a donné un coup de baïonnette à M. Gaillard, qui s'est affaissé sur lui-même. Ceci se passait dans la côte de Satory. On l'a transporté sur le talus du chemin, où il a bientôt expiré.

—Un des membres de la Commune, le citoyen Viard, a été arrêté dans les circonstances suivantes :

M. Fieron, capitaine aux cent-gardes, était avec M. Guerrier, capitaine d'état-major, et se rendait, 38, rue de l'Université, pour connaître l'état de sa maison.

Pendant qu'il causait avec sa concierge, le maître d'hôtel de M. de Livry, qui demeure au 46 de la même rue, vint dire à M. Guerrier : "Voilà Viard qui sort de chez lui, où il est venu demander s'il y avait des lettres."

M. Guerrier courut immédiatement après lui et, son revolver à la main, lui dit : "M. Viard, retournez-vous." Le sieur Viard, se retournant, se trouva le pistolet à la gorge. M. Fieron accourut et, en même temps, s'apercevant que le sieur Viard mettait la main à la poche, il lui saisit le bras, le terrassa et trouva un revolver sur lui. On le conduisit au poste du coin de la rue Bellechasse.

Huit hommes furent mis à la disposition de MM. Guerrier et Fieron pour mener Viard au Corps Législatif. Là on le fouilla et on trouva, parmi ses papiers, une pièce en parchemin qui l'instituait au poste de vice-consul d'Italie à Dublin, sous le nom de Thouard. Ces messieurs le laissèrent là. Ils ont su depuis qu'il avait été mis à la disposition du général Birthe, et qu'après qu'on eut constaté son identité, on l'avait fusillé.

PAR LE TELEGRAPHE

(Dépêches Transmises à l'Abeille.)

Discussion de la presse parisienne à propos des élections.

La prolongation des pouvoirs de l'Assemblée.

Il n'est pas sûr que la mesure soit votée.

Les journaux républicains condamnent la revue de 100,000 hommes.

Ils la trouvent de mauvais goût.

Une résolution d'enquête sur la dernière insurrection à Paris.

Un membre défend la conduite de la Société Internationale.

Il dénonce Napoléon.

NOUVELLES EUROPÉENNES.

Londres, 16—On dit qu'à l'entrée de Victor-Emmanuel dans Rome le Pape se rendra en Corse.

Versailles, 16—Le corps du général Douai est allé à Lyon pour désarmer les gardes nationales dans la vallée du Rhône, de Lyon à Marseille. Deux mille hommes de troupes seront envoyés en Algérie.

Versailles, 16—Les principaux journalistes qui se sont érigés eux-mêmes en comité pour offrir une liste collective composée de candidats étrangers aux partis, ont soulevé l'opposition des journaux républicains.

La motion présentée hier par Baze pour étendre de deux ans les pouvoirs de Thiers et ceux de l'Assemblée était tout à fait inattendue pour les collègues de Baze, et elle est regardée comme inopportune. On pense que l'Assemblée ne décidera rien.

On rapporte que Félix Pyat, déguisé en prêtre, a été arrêté à la Villette. Le gén. Fabrice a présenté ses compliments au président Thiers à l'occasion de la chute de la Commune. Le prince Bismarck a promis de diminuer l'armée d'occupation en France. On dit maintenant que l'emprunt français projeté sera réduit d'un cinquième.

Versailles, 16—Une cour martiale se réunira la semaine prochaine pour juger Rochefort, Assi et Rossel.

La grande revue de 100,000 hommes n'aura pas lieu dimanche au Champ-de-Mars mais à Longchamp.

Le bruit qui courait sur certaines modifications ministérielles a été contredit par autorité.

Madrid, 16—Il y a eu une longue discussion dans le comité des Cortes à propos d'un amendement au traité avec la banque de Paris, au moyen duquel un emprunt du trésor devait être effectué. Pas de conclusion.

Berlin, 16—L'entrée triomphale de l'armée et l'inauguration de la statue équestre du roi Frédérick Guillaume, ont eu lieu aujourd'hui. Grande pompe ; les rues étaient foulées de peuple. La procession était une des plus belles des temps modernes et avait à sa tête les aigles et drapeaux pris aux Français.

Après l'adresse de bienvenue et de congratulation, l'Empereur, à la tête d'un brillant cortège, a suivi à cheval la voie triomphale sur laquelle cent jeunes filles vêtues de blanc jetaient des fleurs à mesure qu'il avançait.

La procession était principalement composée de détachements représentant les régiments qui ont été engagés dans la guerre. L'enthousiasme des spectateurs était sans borne.

Au moment où la statue de son père a été dévoilée, l'empereur Guillaume a prononcé un discours dont voici la fin :

"Ce monument qui fut projeté dans un temps de paix profonde, est devenu aujourd'hui mémorable par une des plus brillantes, bien que des plus sanglantes guerres modernes. Puisse la paix si chèrement achetée, durer longtemps!"

Les cérémonies se sont terminées par une distribution de titres et d'honneurs aux généraux victorieux, parmi lesquels le général Von Roon a été fait comte de l'Empire et le général Von Moltke, maréchal de l'armée impériale.

Versailles, 16—Le général Clinchant reste à Versailles et le général Ladmirault à Paris avec 60,000 hommes. Le second corps est à Versailles. Il y aura des garnisons dans toutes les grandes villes de France.

Londres, 16—14 personnes se sont noyées par suite d'un accident dans le détroit de Murray.

Paris, 16—Augustin Cochin, un des chefs du parti clérical, a été nommé préfet du département de Seine et Oise.

Coquerel a publié dans les journaux une lettre où il fait sentir la nécessité d'une forme régulière de gouvernement pour la France.

Les journaux républicains condamnent la revue militaire comme impolitique et de mauvais goût.

Glais Bizoin est candidat pour un des districts de Paris. Il est un de ceux qui appuyent le président Thiers.

Versailles, 16—Dans l'Assemblée, aujourd'hui, une résolution nommant un comité pour réviser les décrets du gouvernement de la défense nationale a été adopté à la seconde lecture.

Arago et Simon ont demandé une investigation entière et ont protesté contre les calomnies accumulées sur ce gouvernement.

Une résolution demandant la nomination d'un comité pour rechercher les causes de la dernière insurrection a été présentée et suivie d'une chaude discussion.

Haentjens a attaqué le parti de la gauche comme étant le fauteur de l'esprit révolutionnaire ; M. Tolain a défendu la société internationale et a dénoncé Napoléon qui, a-t-il dit, voulait à une époque permettre au secrétaire de lancer un mémoire, qui serait distribué en France, si un paragraphe faisant son éloge y était inséré.

Faillet a promis, si l'investigation était ordonnée, de paraître devant le comité avec des documents justifiant la conduite de la Société Internationale dans les derniers troubles. Un député lui a demandé s'il pouvait également défendre [illegible]. A cette question il a répondu en répudiant avec indignation toute sympathie avec les assassins et les incendiaires. La résolution ordonnant un comité d'enquête a été adoptée.

NOUVELLES DE WASHINGTON.

Washington, 16—Le Monocacy, le Palos et quatre chaloupes à vapeur, sous le commandement du commodore Blake, ont été envoyés, le 1er juin, pour explorer la rivière Salée, dans la Corée.

L'expédition arrivait dans la partie de la rivière nommée le "Passage Difficile" où la navigation est très périlleuse, quand les Coréens ont démasqué subitement des batteries, servies par plusieurs milliers de soldats. Un navire français qui était en tête a bravement répondu au feu et soutenu le combat. Le navire américain a chassé l'ennemi de ses ouvrages et passé les batteries. Les navires se sont alors embossés et ont envoyé des bombes sur les Coréens qui battaient en retraite.

Le Monocacy a fait de légères avaries en touchant sur une roche. A leur retour, les navires n'ont eu à essuyer aucun feu des forts. Trois Américains ont été blessés. On s'attend à ce que les Coréens feront des ouvertures pacifiques ; [illegible] quelles, la flotte détruira les forts, et les mesures que réclame l'intérêt de la civilisation seront prises. Les Coréens, perfides traîtres et belliqueux, sont entièrement indépendants de la Chine.

Des dépêches annoncent que le jubilé pontifical est magnifiquement célébré sur tous les points des Etats-Unis.

Washington, 16—Le bureau des inspecteurs a décidé que les nouveaux règlements pour les pilotes seraient mis en vigueur le 1er janvier 1872 et que jusque là les anciens règlements prévaudraient.

Washington, 16—W. A. Hedges a été nommé agent de route entre la Nlle-Orléans et le Bayou Sara.

NOUVELLES DIVERSES.

New York, 16—Weston, le pédestrian, avait fait en marchant à onze heures 381 milles ; on pense qu'il réussira à faire les 400 milles dans le temps prescrit.

Nashville, 16—L'agitation à Chattanooga n'a pas cessé. 110 des employés du chemin de fer de l'Alabama ont saisi la locomotive et les wagons à la gare de Chattanooga et les ont ramenés au chemin de fer de Chattanooga et Alabama. On les a poursuivis mais ils avaient coupé le télégraphe et on ignore le résultat de la chasse.

Louisville, 16—Les catholiques de la ville célébreront l'anniversaire papal dimanche prochain. La cérémonie consistera en une parade par la société catholique et par des services de circonstance dans les églises. Il y aura grand messe demain pour services préliminaires.

New York, 16—Arrivé en Europe, le steamer Scotia.

San Francisco, 15—Le débordement de la rivière Columbia inonde la plus basse de la ville.

Philadelphie, 16—Dans le congrès des sciences morales, aujourd'hui, le comité de constitution a fait un rapport pour exposer les objets de l'association dont le principal but est l'unité de l'église catholique du Christ. La constitution et les règlements ont été adoptés et après avoir fixé l'époque du prochain congrès qui se tiendra à New York, dans la dernière semaine d'avril 1872, la convention s'est ajournée.

Albany, 16—Les services dans la cathédrale aujourd'hui en l'honneur du 25e anniversaire du pontificat de Pie IX ont été très imposants. L'intérieur de la Cathédrale était magnifiquement décoré de fleurs, de cyprès, de guirlandes et de devises. Une procession de jeunes garçons et de jeunes filles des écoles paroissiales s'est rendue à la Cathédrale où une grand'messe a été célébrée. [illegible] des catholiques notables seront [illegible] ce soir. 100 coups de canon [illegible] tirés dans les quatre coins de la ville et il y a eu un grand feu d'artifice devant l'Hôtel-de-Ville.

New York, 16—Un nouveau billet contrefait de $2, sur la 9e banque nationale de cette ville, a été mis en circulation. La vignette sur le coin gauche semble plutôt avoir été faite avec une planche de bois qu'avec une planche d'acier. Au coin droit, sur le revers, l'encre a une apparence bizarre. Plusieurs tentatives simultanées ont été faites ici et à Philadelphie pour les mettre en circulation.

MARCHÉS EUROPÉENS.

Londres, 16 au soir—Cons. 93 1/4. Bonds 90 3/4.

Frankfort, 16 au soir—Bonds à 96 3/8.

Paris, 16—Rentes 53, 55, sans l'intérêt.

Liverpool, 16 au soir—Coton ferme, uplands 8 1/4 à 8 3/8, Orléans 8 1/2. Vendu 18,000 balles. Stock sur mer 436,000 balles. Tissus et filés de Manchester fermes.

MARCHÉS AMÉRICAINS.

New York, 16 au soir—Argent très offert de 2 à 3. Sterling plus ferme à 10 1/4 et 112 1/4 à 112 3/8, gouvernements en hausse de 1/8, Louisiane 70 et 65. Levée 69 1/2 et 84.

New York, 16 au soir—Coton fort à la clôture. Mid. 20 3/8. Vendu 3,548 balles.

Memphis, 16—Coton excité. Mid. tenu à 20. Stock 5,851 balles.

Savannah, 16—Coton plat. Mid. 19. Stock 5,994.

Charleston, 16—Coton en hausse. Mid. 19. Stock 7,154 balles.

Mobile, 16—Coton plat et ferme, Mid. 19. Stock 15,241.

Galveston, 16—Les lignes sont à bas.

Cincinnati, 16—Coton en bonne demande et en hausse. Mid. 19 1/2 à 19 3/4. Farine en baisse. De famille 6 60. Porc en baisse, à 15 25. Graisse, inactive et nominale à 10.

St-Louis, 16—Farine calme et faible. Superfine 5 00. Extra 5 25. Whisky 89. Graisse 10 1/4.

Louisville, 16—Coton, fort en hausse à 19 1/2. Jambons fourrés 14 1/2. Graisse 10 1/2. Whiskey 89.

NOUVELLES DES RIVIERES.

Vicksburg, 16 juin—Descendus ; City of Quincy, 10 A. M.—Exchange 7 P. M.—R. E. Lee 7 P. M.

La rivière baisse. Temps chaud et clair.

NOUVELLES DES PASSES.

Passe du Sud-Ouest, 16, 6 P.M.—Baromètre 30 : 20—Brise S. S. O. légère.

Ni arrivées ni départs.

(Dépêches d'hier soir.)

Washington, 16—Le comité central démocratique du Wisconsin en convoquant une convention d'Etat dit : la vraie mission du parti est d'agir d'une manière pratique avec les questions du jour, en laissant de côté les controverses réglées par les progrès des événements.

Les Germanico-Américains de San Francisco ont approuvé en convention les actes de reconstruction. Ils se prononcent pour une amnistie universelle et le paiement de la dette nationale suivant les termes du contrat ; ils s'opposent au travail Chinois et aux concessions pour chemins de fer, en demandant la modification du tarif et le rappel des lois sur le dimanche et le trafic des liqueurs.

Londres, 16 juin.—La Comtesse de Paris a mis au monde une fille hier soir.

Napoléon et Eugénie ont fait une visite au prince de Galles.

Le *Times* dit que l'emprunt français s'élèvera à plus de deux milliards de francs.

L'état de siége cesse à Paris dès aujourd'hui.

Les bruits de nouvelles agitations à Belleville et à la Villette sont sans fondement.

Les soldats allemands visitant Paris sont, parfois, insultés dans les rues, et des places à table leur sont refusées dans les restaurants.

Versailles, 16 juin.—Francis Paul Meurice, romancier et auteur dramatique, qui avait été arrêté comme communiste, a été relâché.

Le gouvernement restera à Versailles jusqu'en octobre.

Des motions ont été présentées pour prolonger de 2 ans les pouvoirs de Thiers et ceux de l'Assemblée.

Paris, 6 juin—Une proclamation de la Société internationale dit : "Nous sommes désarmés mais non subjugués, et nous avons encore une force de 100,000 hommes.

"Favre et Trochu, aidés par la finance et le clergé, ont été les auteurs de nos infortunes. Nous acceptons la responsabilité de la conflagration.

"Nous ne devons avoir aucune dispute ultérieure, ni aucune division aux polls. La réaction nous a pris nos armes, mais non nos votes." Vive la Sociale! Vive la Commune!

Paris, 16 juin—Rentes 53.54.

Au Public.

Sachant que le public s'intéresse toujours à ce qui se rattache à la santé, je viens renseigner le Dr Hunter du résultat de son traitement. [illegible]

NICHOLAS MARCH, Au No 210 de la rue St-Pierre. Nlle-Orléans, 17 juin 1871.

Au Public.

Je crois devoir non seulement à moi-même mais encore à ceux de mes concitoyens qui sont atteints d'affections bronchiques ou pulmonaires [illegible] Dr HUNTER, dont le cabinet est au No 165 de la rue du Canal, à la Nouvelle Orléans. [illegible]

E. B. FABB. No 197 de la rue Villeré. Nlle-Orléans, 16 juin 1871.

SERVICE FUNÈBRE.

Un service funèbre sera célébré à la Cathédrale St-Louis, lundi, 19 du courant, pour le repos de l'âme de feu PIERRE HILAIRE DE MONTOUROY. Les parents, amis et connaissances des familles Asmand, Bassie, Marchand et Médus, sont respectueusement priés d'y assister.

ENTREPOT DE TAPIS, AU BAS DE LA RUE DE CHARTRES.
A. BROUSSEAU & CO.,
IMPORTATEURS et marchands en gros et en détail, [illegible] TAPIS, TOILES CIRÉES, NATTES, [illegible]

Nattes nouvelles de Canton.
ELKIN & CO.,
168.........Rue du Canal.........168.
500 Rouleaux NATTES BLANCHES, à carreaux et damassées. A vendre, EN GROS ET EN DÉTAIL, A très bas prix.

Démonstration Catholique
—POUR CÉLÉBRER—
Le 25ème Anniversaire de l'Avénement au Pontificat de Sa Sainteté le Pape PIE IX.

Avis spécial.
[illegible] G. COLLIGNON.

Association Catholique.
Les Membres de cette société se réuniront dimanche, 18 courant, à 3 h. P. M. précises, au No [illegible] rue de Chartres. La plus grande ponctualité est requise. Par ordre du Président, J. M. LAFAYE, Secrétaire.

Batterie "O"—Attention!
Assemblez vous à votre Arsenal, DIMANCHE, le 18 courant, à 2 heures et demie de l'après midi en grand uniforme de parade. Par ordre de JOHN GLYNN, Jr., Capitaine. A. GAMOTIS, Premier sergent. 17 juin—2

Avis.
En raison de la célébration du vingt-cinquième anniversaire du règne de Pie IX, le propriétaire du Jardin Magnolia, M. Theod. J. Juett, [illegible] le CONCERT ne commencera pas [illegible] Le Comité de la Congrégation de la Trinité.

Société Suisse de Bienfaisance et de Secours Mutuel.
UNE assemblée générale est convoquée pour le LUNDI, 19 juin. La nouvelle constitution [illegible] J. AUG. MAGMANN, Secrétaire.

Avis.
NOUS sommes à même de faire des PRÊTS sur les propriétés de ville, y compris celles du Sixième District, ci-devant ville de Jefferson. S'adresser à VOISIN & LIVAUDAIS, No 46, rue Carondelet.

Hôtel et Restaurant WASHINGTON. AU LAC PONTCHARTRAIN.
LE propriétaire a l'honneur d'annoncer à ses amis [illegible] E. F. DENECHAUD.

Logement à New-York.
UNE famille de New York [illegible] 17 juin—17, 20, 22

Pension à la Baie St-Louis.
MME STOCKTON annonce [illegible]

Demande de Gardienne.
ON demande une jeune fille pour avoir soin des enfants. [illegible] S'adresser au No 281, rue de l'Esplanade.

En débarquement des navires "Adrienne" et "Comtesse Duchâtel", de Bordeaux—[illegible] VIN ROUGE, [illegible] BLANC, [illegible] EAU-DE-VIE, [illegible] A. ROCHEREAU & CO., 16 et 18 rue St Louis.

Egaré.
Le 14 de ce mois, un mulet alezan [illegible] GEORGE LANDRY, Rue St-Bernard entre Derbigny et Claiborne.

CHEMISES PARISIENNES.
Reçues par steamer FIRE QUEEN,
Chez LION & PINSARD,
151 et 153, rue du Canal, à côté de Holmes. [illegible] CHARVET [illegible]

LE CÉLÈBRE HYDRASTIN COMPOUND, Du Dr. M. L. Julien.
EST un remède positif contre toutes les maladies [illegible] WM. B. BROWNE, [illegible] Brooklyn, E. D. PRIX : $1—Demi-douzaine : $5. PILULES : 25 sous la boîte.—Douzaine : $1.45. Agents-généraux pour la Louisiane : MM. E. Martines, rue Hôpital, [illegible]

Demande de domestique.
UNE bonne DOMESTIQUE [illegible]

Demande de Cuisinière.
UNE CUISINIÈRE trouverait de l'emploi en s'adressant au No 40, Vieille-Levée.

VIN ROUGE. [illegible] U. MARINONI, [illegible]

Avis aux Consignataires.
LA barque française COMTESSE DUCHÂTEL, capitaine C. Dupont, de Bordeaux, [illegible] J. B. SOLARI.

[illegible] A. BROUSSEAU & CO.

MANUFACTURE DE CIGARES —DE— J. Ballester, Encoignure Chartres et Bienville. [illegible]

Avviso.
GLI UFFICIALI e Bassi Ufficiali dei Bersaglieri [illegible] N. Orl., 16 Giugno 71.

Avis.
NOUS, soussignés, de la part des Bersaglieri italiens [illegible] Nlle Orléans, 16 juin 1871.

Grand Sacrifice! AUX CENT MILLE PALETOTS
Bon marché sans précédent.
A COURRE TOUS, QUE TOUT LE MONDE EN PROFITE.
MICHEL LION,
197 et 199 rue Vieille Levée, en face du Marché Français. [illegible] D'habillements confectionnés, Evalué à plus de $300,000. [illegible]

A vendre,
L'ANCIENNE BOULANGERIE bien connue sous le nom de ST MARY BAKERY [illegible]

PAVILLON DENECHAUD, AU LAC PONTCHARTRAIN.
GRAND CONCERT VOCAL ET INSTRUMENTAL. [illegible] DENECHAUD & JARTOUX.

En débarquement du navire "Comtesse Duchâtel," venu de Bordeaux.
10 caisses Maquereaux à l'huile. "Vve Rozier" [illegible] N. VALETON & CO., 27, 29 et 31 rue Bienville.

Bureau de l'Association de l'Hôtel St. Louis. [illegible] E. F. MIOTON, Président.

Association de l'Hôtel St. Louis. [illegible] E. F. MIOTON, Président.

Le Ventilateur en Fil de Fer. [illegible] J. B. HURLBUT.

Cheminées en Marbre, Ardoises, Fer et Bois.
LE plus grand et le plus bel assortiment de la ville. KURSHEEDT & BIENVENU. [illegible]

A Louer, [illegible]

CHIENNE TROUVÉE. [illegible] H. VERGERON & Co.

Maison à Louer. [illegible]

Avis.
MR. JOSEPH J. MARION a été admis [illegible] J. McWILLIAMS & CO.

Liquidation POUR CAUSE DE CHANGEMENT D'AFFAIRES. [illegible] ARMAND & ST-CYR, [illegible]

Livres de droit. [illegible]

Demande. [illegible]

Avis. [illegible] LAWRANCE & HEBRARD [illegible] R. W. HEBRARD.

AVIS.
MR. LUCIEN J. DOIZE a été admis [illegible] H. F. GIVEN & CO.

GRANDE FABRIQUE DE CANDI, DE NORMAN & REISS, 131 et 133, rue Vieille-Levée, 131 et 133.
UNE DES PLUS IMPORTANTES FABRIQUES DU SUD. RUE VIEILLE-LEVÉE. [illegible]
Sirops de Fruits
FRAISES, FRAMBOISES, MURE, GROSEILLE, LIMON, ORANGE, ANANA, ORGEAT, GINGEMBRE, NECTAR, CREME, BANANE, VANILLE, ROSE, SALSEPAREILLE, NATUREL, MEAD, VINAIGRE.
NORMAN & REISS, Seuls Agents. Nos 131 et 133 de la rue Vieille-Levée.

Nouvelle Réduction de Prix!
Geo McGIBBON & Co
141---Rue du Canal---141
Angle de la Rue Bourbon.
AVANT DE CHANGER DE LOCAL, [illegible] GEO. McGIBBON & CO.

Dissolution de Société.
La raison sociale qui existait entre A. TERTROU et P. L. RENOUDET, [illegible] A. TERTROU, P. L. RENOUDET.

PHARMACIE FRANÇAISE. ST-CYR FOURCADE, Pharmacien. ATTENTION TOUTE PARTICULIÈRE AUX ORDONNANCES DE MÉDECIN. Jour et Nuit. PRIX MODÉRÉS. Coin Canal et Rampart.

J. SAGET, [illegible] Chartres, et 15, rue du Canal. [illegible]

Changement de domicile.
LE soussigné a l'honneur de prévenir [illegible] 11.....Rue du Camp.....11 [illegible]

FUSILS, QUINCAILLERIE et COUTELLERIE, [illegible] S. B. CHURCHILL & BRO.

Dr. C. BLANKE, DENTISTE. [illegible] EXTRACTION DE DENTS SANS DOULEUR.

LE ROI DES REFRIGERANTS. EXPOSÉ et à vendre [illegible] J. A. WARNER, agent.

Avis de Société. [illegible] G. VOORHIES, ED. S. AUDLER, L. E. RENAUD.

Cercles en Fer pour Balles de Coton, BARTLETT & RAYNE, [illegible]

DENTISTES. Préservez vos dents. [illegible] $20 Seulement $20. [illegible] LE DR. CHARLES E. KELLS [illegible] Mme Docteur BONOMO, [illegible]

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane. POUR LE 16 MAI—CLASSE No 142. 57 51 13 72 21 9 18 71 43 70 [illegible] HOWARD, SIMMONS & Co, Contracteurs. [illegible] H. PERALTA, ADAM GIFFEN, Commissaires.

HOTEL RAMBAUT, A BILOXI. [illegible] C. RAMBAUD.

Pension Bourgeoise, Baie St-Louis [illegible] Vve BOULANGE, Vve VAN BOOTEN.

GRANDE LIQUIDATION. 25|00 au-dessous du prix coûtant. [illegible] G. LAZARD, Au No 135 rue Vieille-Levée.

CAZAUX & VERGNOLE, IMPORTATEURS, VINS, LIQUEURS, &c., —ET— FABRICANTS DE SIROPS. [illegible]

GRANDE VICTOIRE —POUR LES— Charrues de Jas. H. Hall & Co. —A LA— FOIRE D'ETAT DU TEXAS. [illegible] HART & HOGAN, QUINCAILLERS EN GROS, &c.

GRANDE REDUCTION. La Maison DEBBES [illegible] Au prix coûtant et au-dessous ; [illegible]

SOURCES DE BLADON. Le meilleur endroit de Bains du Sud. CES CÉLÈBRES SOURCES [illegible] J. CONNER & CO., Propriétaires.

A Vendre, POUR CAUSE DE DÉPART, UNE CONFISERIE, [illegible]

Papiers Peints, &c. [illegible] DAWSON & GUSTO.

GLACE! GLACE! GLACE! Manufacture de Glace de la Louisiane. [illegible]

Banque d'Epargnes de la Nouvelle Orléans. [illegible] CANAL. (Incorporé le 15 mars 1858) —OFFICIERS— L. F. GENERES, Président. THOS. A. ADAMS, 1er vice président. THOS. ALLEN CLARKE, 2d vice président. CHARLES J. LEEDS, 3me vice président. SAM. JONES, JR., trésorier. [illegible]

MIRAMON, [illegible] MARCHAND DE MEUBLES, [illegible]

Chantier de bois, de Brown. [illegible] JOS. A. BROWN.